

GRILLE DES TARIFS

La saison commence début septembre et finit fin juin, soit 10 mois.

DROIT D'ENTREE : 15€

LICENCE : 34€

Cotisations adultes

	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mar.	avr	mai	juin	Coût total		
Règlement mensuel	50€	50€	50€	50€	50€	50€	50€	50€	50€	50€	500€	Règlement à l'inscription par dépôt de 10 chèques	Cette année, possibilité de prélèvement, veuillez vous munir d'un RIB
Règlement trimestriel	150€			150€			150€			450€	Règlement par dépôt des 3 chèques lors de l'inscription	Encaissement à la date fixée par le pratiquant et le trésorier	
Règlement semestriel	225€				225€				450€	Règlement par dépôt des 2 chèques lors de l'inscription	Encaissement à la date fixée par le pratiquant et le trésorier		
Règlement comptant											400€	Dépôt d'1 chèque à l'inscription	Encaissement immédiat

Cotisations étudiants et scolaires

	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mar	avr	mai	juin	Coût total		
Règlement mensuel	40€	40€	40€	40€	40€	40€	40€	40€	40€	40€	400€	Règlement à l'inscription par dépôt de 10 chèques	Cette année, possibilité de prélèvement, veuillez vous munir d'un RIB
Règlement trimestriel	120€			115€			115€			350€	Règlement par dépôt des 3 chèques lors de l'inscription	Encaissement à la date fixée par le pratiquant et le trésorier	
Règlement semestriel	130€				120€				350€	Règlement par dépôt des 3 chèques lors de l'inscription	Encaissement à la date fixée par le pratiquant et le trésorier		
Règlement comptant											300€	Dépôt d'1 chèque à l'inscription	Encaissement immédiat

FORFAIT COUPLE et FAMILLE *(pères, mères ; frères ; sœurs)

Pour 2 : Mensuel : **72€** ; Année = **600€**.

Pour 3 : année : **750€** ; pour 4 : année : **900€**

*Pour les forfaits « couple ou famille », fournir un justificatif.

*Les forfaits ne sont pas cumulables. (Ex : famille et étudiants.)

*Ces forfaits sont valables à condition d'une fréquentation régulière de tous les pratiquants.